

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU 19 AVRIL 2025

ORDRE DU JOUR

- 1.Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences
- 2.Rapport d'activité
- 3.Bilan de l'année touristique par Anniviers Tourisme SA
- 4.Comptes de l'exercice 2023-2024 – Budget 2025
- 5.Rapport des vérificateurs
- 6.Approbation des comptes
- 7.Comité SD
- 8.Admissions – démissions
- 9.Divers

PRESENCES

Comité : Caroline Adler, Christophe Hagin, Sophie Locher, Nadine Zufferey

Excusées : Danièle Zufferey, Helen Calle Lin

Membres : les membres de l'association présents sont au nombre de 12 (hors comité).

Excusés : les vérificateurs, Pascale Hotz, et Martin Hannart ; Commune d'Anniviers, par son président David Melly ; Debrunner Acifer SA ; Association les Amis d'Ella Maillart, par Anneliese Hollman ; Olivier Grandjean, Hotz François ; Françoise et Maurice Wermeille ; Antoine Campiche ; Anne-Dominique Salamin ; Anne-Marie Maury.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET CONTRÔLE DES PRESENCES

Christophe Hagin ouvre la séance à 16h10 et souhaite la bienvenue aux conseillères municipales Mesdames Muriel Beaud Augier (Tourisme) et Stéphanie Guex (Culture) ; aux représentants de la société Funiculaire St-Luc – Chandolin SA, Mme Patricia Chardon Kaufmann, présidente du Conseil d'administration et M. Maxime Fournier, directeur ; au président de la Bourgeoisie de Chandolin, M. Sébastien Bonnard ; aux représentants d'Anniviers Tourisme SA, MM. Aloys Bezingé, directeur et Romain Salamin, responsable des animations ; pour la Coopérative de l'Épicerie de Chandolin, à Mme Fanny Bove, gérante.

Christophe Hagin demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire de notre estimée amie et membre du comité Geneviève Grandjean Bille, décédée subitement le 16 janvier 2025.

Lecture est faite de la liste des personnes excusées.

L'ordre du jour communiqué avec la convocation du 25 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITE

Christophe Hagin expose le bilan des événements et animations qui se sont déroulés durant ce millésime 2023/2024 :

- Les animations de Noël et de Nouvel An se sont déroulées dans une ambiance bon enfant, pour plaisir des petits et des grands. Environ 100 personnes nous ont rejoints sur ces deux animations. Nos remerciements vont au Chandolin Boutique Hotel ainsi qu'à la Cabane Illhorn pour leur collaboration.
- Les festivités de fin d'année à peine digérées, c'est le retour de la traditionnelle Fête des rois à Chandolin. Malgré une météo capricieuse, le succès des 3 Rois Mages est incontestable. Ce sont plus de 200 personnes qui ont répondu présentes. Nos remerciement à l'orateur de cet événement, M. François Hotz ainsi qu'aux bénévoles qui ont assuré le bon déroulement de cette fête.
- Quelques semaines plus tard, le village s'est transformé en un décor préhistorique pour un Carnaval sur le thème des dinosaures. Le concours de déguisement du lendemain a attiré une trentaine d'enfants. L'hiver aurait dû se conclure à Pâques par la traditionnelle chasse aux carottes. Mais la nature n'était pas du côté du lapin ! Froid et gel ont perturbé la chasse. Cela n'a pas retenu les 40 enfants de venir chercher leurs œufs auprès du lapin devant l'OT.
- Ensuite la Fête au village, organisée par la Société du Village, a lancé la belle saison.
- Fin juillet le cinéma open-air d'Anniviers a posé ses valises dans le cadre idyllique de la Place du Calvaire pour le plus grand bonheur d'une centaine de cinéphiles.
- Le 31 juillet, la fibre patriotique du village a fait vibrer les célébrations de la Fête Nationale et une vingtaine d'enfants ont suivi le cortège mené par les Fifres et Tambours de Chandolin avec les lampions confectionnés lors de l'atelier dédié à cette fête. Les festivités ont rassemblé une centaine de personnes au Calvaire. Nos remerciement à l'orateur de la soirée François Genoud, ancien président de la Ville de Sierre, au chœur de l'Etoile, aux bénévoles de la SD ainsi qu'à la Cabane Illhorn pour leur implication dans la réussite de cette manifestation.
- Dans la continuité de l'été et sous un soleil radieux, le marché culinaire de Chandolin séduit toujours autant son public, à nouveau présent en nombre dans le village. Il convient de remercier tous les bénévoles impliqués sur cette manifestation.
- A relever que les Galas des vins participent également à l'effort de diversification de l'offre. Ils ont attiré pas moins de 200 œnophiles et connaissent toujours autant de succès.

Caroline Adler Salamin relève qu'à Carnaval, la prestation de la Guggen au Tsapé relevait d'une collaboration avec la SD de St-Luc. Ce fut un succès et cette nouvelle collaboration devra être renouvelée.

3. BILAN DE L'ANNEE TOURISTIQUE PAR ANNIVIERS TOURISME SA

Aloys Bezingé présente le bilan de l'année touristique 2023-2024 :

- La destination a enregistré un record de fréquentation hivernale avec 329'532 nuitées, en hausse de 3,6 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance est portée par l'ensemble des catégories d'hébergements, à l'exception des logements de groupes et des tour-opérateurs.

Cette progression dépasse la moyenne nationale, fixée à +2,6 % selon l'Office fédéral de la statistique, qui annonce 42,8 millions de nuitées pour l'ensemble de la Suisse en 2024.

- Concernant la période estivale 2024, une baisse de 9,1 % a été constatée par rapport à l'été précédent, avec 171'104 nuitées enregistrées. Deux facteurs principaux expliquent ce recul :
 - la fermeture de la route Sierre-Vissoie du 23 mars au 29 avril, qui a impacté la visibilité de la destination et la dynamique de réservation.
 - Les intempéries exceptionnelles des 29 et 30 juin, qui ont provoqué d'importants dégâts et perturbé l'accessibilité à la vallée, décourageant certaines clientèles en début de saison.
- Malgré cette baisse estivale, le total annuel atteint 500'636 nuitées, soit une diminution modérée de 1,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Aloys Bezingue conclut sa présentation en relevant qu'au vu des perspectives actuelles et d'un bon démarrage de la saison estivale 2025, une évolution positive du nombre de nuitées est attendue pour l'exercice en cours.

4. COMPTES DE L'EXERCICE 2023-2024 – BUDGET 2025

Caroline Adler Salamin présente les comptes et les budgets comparatifs sur deux exercices. Elle relève une baisse importante des recettes en lien avec la fête nationale dont la cantine a été confiée à la Cabane Illhorn, alors que les charges de cette manifestation ont été assumées par la SD. En conséquence, le budget a été revu à la baisse pour tenir compte d'événements récurrents qui sont repris soit par AT, soit par des tiers (Les Rois, le Marché Culinaire, Pâques). Le comité doit se concentrer sur le développement d'activités ludiques, tel que le projet des Sentiers botaniques qui est en bonne voie et devrait être inauguré en 2026.

Geneviève Locher intervient et s'interroge sur la raison de remettre à AT des animations pour lesquels des bénévoles s'engagent. Faut-il vraiment renoncer au lien social que de tels animations créent entre les résidents ?

Caroline répond que la charge est lourde pour le comité dont la disponibilité pour les animations est de plus en plus difficile à assumer. Le comité souhaite s'investir plus dans le développement d'infrastructures. D'autre part, il y a un manque de bénévoles, comme cette année pour Pâques et l'Office du tourisme est très compétente pour suivre l'organisation des manifestations.

Geneviève Locher considère qu'elle a aussi un emploi du temps très chargé, mais qu'elle se rend disponible comme bénévole notamment pour « Les Rois ». Elle remarque que la frontière entre bénévoles et personnes rémunérées est floue.

Caroline explique que le prochain comité est libre d'inverser la tendance au cours du prochain exercice.

Stéphanie Guex prend la parole pour soutenir le rôle de la SD dont les activités permettent de créer et d'animer le tissu social, mais le réseau des bénévoles s'épuise. AT aura besoin de bénévoles et il faut renouveler et dynamiser ce réseau. AT apporte un soutien administratif et organisationnel.

Antoine Locher remarque que la motivation des bénévoles à collaborer avec un organisme professionnel faiblit. Il estime que dans le domaine associatif, il y a toujours eu des cycles fluctuants dans le bénévolat. Il faut chercher à motiver de nouveaux participants.

Sophie Locher souligne que la fête des Rois a inauguré, après la partie officielle, un moment de convivialité autour d'une raclette qui a connu un beau succès.

Aloys Bezinge rappelle que pour AT, seule la volonté de la SD compte ; c'est à elle de dire quelles manifestations elle souhaite organiser.

Muriel Beaud constate que ce sont les bénévoles qui font vivre l'âme du lieu.

Caroline reprend la discussion sur les comptes et le budget pour informer que désormais les comptes des SD et d'AT sont séparés et qu'il faudra désigner un caissier au sein du comité. Elle remarque que les cotisations sont en baisse et qu'il y a régulièrement des pertes sur débiteurs. Après deux années sans avoir payé les cotisations, les membres sont radiés d'office.

Caroline conclut en relevant que la fortune de la SD reste confortable avec un capital de CHF 90'289.62, compte tenu d'une perte de l'exercice de CHF 2'905.63

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS

Christophe Hagin donne lecture du rapport établi le 26 mars 2025, lequel constate que le bilan présente un montant total CHF 98'569.62 au 31 octobre 2024 avec une perte de l'exercice de CHF 2'905.63. Les vérificateurs attestent que le capital de la Société est positif au 1^{er} novembre 2024 et s'élève à CHF 90'289.62.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes et de donner décharges aux organes administratifs de la SD.

6. APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée approuve les comptes et donne décharge aux organes administratifs, à l'unanimité.

7. COMITE SD

Les démissions de Caroline Adler Salamin, Christophe Hagin et Danièle Zufferey sont officiellement présentées à l'assemblée.

Le comité ne peut pas fonctionner avec les 3 membres restants : Sophie Locher, Helen Calle Lin et Nadine Zufferey. Sophie relève que selon les statuts de l'association, le comité doit compter au minimum 5 membres.

Un fonctionnement provisoire dans l'attente d'une nouvelle AG n'est pas envisageable.

Mme Geneviève Locher et M. Jean Locher proposent de rejoindre le comité pour en assurer le fonctionnement dans l'attente de nouvelles candidatures.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'entrée dans le comité de Mme Geneviève Locher et M. Jean Locher.

L'assemblée désigne à l'unanimité Mme Nadine Zufferey comme présidente et Mme Sophie Locher comme vice-présidente.

8. ADMISSIONS - DEMISSIONS

Christophe Hagin constate qu'il n'y a pas de nouvelles admissions au sein de notre association et annonce les démissions suivantes : M. Max Zufferey ; M. Gérald Kohli ; M. Hermann Burgard ; M. Bruno Ruegg ; Mme Claude Durussel et M. Eric Durussel ; Mme Christiane Matthey et M. Raymond Matthey ; M. Martin Martin-Spiess.

9. DIVERS

Le choix de la date du 31 juillet pour la Fête nationale fait débat.

Romain Salamin explique que la répartition des dates dans la vallée permet une meilleure gestion du matériel et des ressources. D'autre part, le 31 juillet est plus favorable pour les bénévoles. A voir éventuellement avec St-Luc et Zinal si une rocade est possible, mais le 1^{er} août est aussi la fête patronale de St-Luc.

Stéphanie Guex explique que le changement de date s'est fait il y a environ cinq ans, initialement pour que la manifestation coïncide avec un week-end.

Caroline relève qu'à l'hôtel l'événement organisé le 1^{er} août, a subi une diminution des participants depuis la période du Covid. Les clients se dirigent plutôt vers St-Luc.

Un appel à bénévole est lancé pour assurer la présence du Lapin de Pâques ce prochain dimanche. M. Antoine Locher accepte de revêtir le costume et il en est remercié par les applaudissements de l'assemblée.

Mme Fanny Bove et M. François Eyries souhaiteraient vivement s'engager dans la SD, mais ils n'ont toujours pas trouvé un logement à l'année à Chandolin ; le chalet qu'ils occupent actuellement a été mis en vente.

Muriel Beaud demande la parole. Elle remercie le comité de l'avoir invitée à participer à cette assemblée et saisit cette occasion pour remercier Stéphanie Guex d'avoir assuré le lien entre les autorités communales et la population de Chandolin pendant les deux derniers jours d'intempéries avec une coupure de courant mémorable. A ce jour, les accès routiers et l'électricité sont rétablis. Des mesures seront prises pour améliorer ce qui n'a pas ou pas bien fonctionné dans ces circonstances exceptionnelles. Elle remercie le nouveau comité pour son engagement envers la Société de développement dont le rôle reste important.

Christophe Hagin clôt l'assemblée à 17h00 et invite les participants à partager une agape et le verre de l'amitié.

Chandolin, le 27 avril 2025

La présidente
Nadine Zufferey



La vice-présidente
Sophie Locher

